

Assistant-e de vie aux familles

Mis à jour le 2 juillet 2024

Conditions d'entrée et prérequis

- Maîtrise des savoirs de bases (lecture, écriture, calculs)

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Demandeurs d'emploi souhaitant consolider un projet professionnel dans les métiers de l'aide à la personne

Rythme

Temps plein

Durée en centre

630 heures

Durée en entreprise

315 heures

Validation

Session validation de titre Professionnel

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Validation du Titre Professionnel / Attestation de fin de formation

Nombre de participants

12

Entrée et sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

- S'assurer de la pertinence du projet professionnel
- Élargir son objectif professionnel afin de diversifier les possibilités d'insertion
- Développer une posture professionnelle
- Acquérir un premier niveau de compétences techniques
- Valider, construire et élaborer son projet professionnel

Contenu

- Accueil/Intégration
- Remise à niveau individualisée
- Techniques de recherche d'emploi et de stage
- Valoriser son identité prof. avec les outils numériques
- Droits et devoirs du salarié
- Citoyenneté
- Développement de la mobilité professionnelle
- Communication professionnelle et vie institutionnelle
- Prévention risques quotidiens auprès des adultes
- Entretien du logement
- Entretien du linge
- Gériatrie et handicap
- Assister la personne lors des courses et préparation des repas
- Accompagnement et aide dans les actes de la vie quotidienne
- Accompagnement à la vie sociale et relationnelle
- Communication professionnelle et relationnelle
- Prévention des risques (spécifiques aux enfants)
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Accompagner l'enfant dans son quotidien
- Préparation du dossier Professionnel
- Suivi et régulation
- Période d'application en entreprise

Modalités pédagogiques

Formation en groupe et en présentiel
Contenu de la formation individualisée

Profil des intervenants

Formateurs professionnels expérimentés

Méthodes pédagogiques

Études de situations professionnelles et validation du projet professionnel

Moyens pédagogiques

Documents pédagogiques, études des cas, travaux pratiques, appartement pédagogique
Salle de cours équipés d'ordinateurs individuels, centre de ressources...

Durée

Assistant-e de vie aux familles

Durée totale de formation : 630h de formation en centre 315 de formation en milieu professionnel

Délais et modalités d'accès

D'octobre à mai

Financements possibles

10027.68 € dans le cadre d'un parcours complet
Financement par la Région Grand Est dans le cadre du Plan Régional de Formation

Poursuite de parcours

EQUIVALENCES et PASSERELLES :

Des équivalences et des passerelles ont été établies entre le TP ADVF et des certifications des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'agriculture, de la cohésion sociale et de la santé, ainsi que celles de la branche des salariés du particulier employeur.

SUITE DE PARCOURS :

DEAES, certificat complémentaire de spécialité « accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile »,

DÉBOUCHÉS :

L'emploi d'ADVF s'exerce le plus souvent au domicile des particuliers et parfois dans leur espace privé au sein de structures collectives. Il peut s'exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, en emploi direct ou en mandataire (l'employeur est la personne aidée) ou en mode prestataire (les employeurs sont les associations ou les entreprises d'aide à domicile)

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA CFA de la Marne
- 20, rue des Augustins CS 30037
51725 REIMS CEDEX
- contact@gretamarne.com
- 03.26.84.55.40
- gretamarne.com
- SIRET : 19510035900023
- Numéro d'activité : 2151P000451
- Date d'obtention : 29/10/1982